



► COVID-19 Réponse de l'EIP à la crise en Tunisie

l'EIP répond à la crise du COVID-19 en Tunisie avec l'appui financier de l'Union Européenne et en coordination avec le Ministère des Affaires Locales

I-CONTEXTE :

L'OIT a mis en œuvre en 2018 un projet pilote sur le développement local intégré en Tunisie (Initiative Pilote pour un développement local intégré ou IPDLI) sous tutelle du Ministère des affaires locales. Ce projet, financé par l'Union Européenne, couvre 5 gouvernorats (Jendouba, Nabeul, Gafsa, Kasserine et Tataouine) et vise l'appui de 12 communes nouvellement créées dans le cadre de la mise en œuvre du processus de décentralisation; nouvelle démarche du gouvernement tunisien.

Le 27 Février 2020, le COVID-19 arrive en Tunisie. Un état des lieux révélant une réalité inquiétante, dans cette Tunisie fragilisée par une économie précaire et un manque de moyens notamment d'équipements sanitaires (250 lits en réanimation pour près de 11,5 millions d'habitants...). Un contexte nécessitant une intervention d'urgence afin de sensibiliser la population aux mesures préventives contre ce virus, seule issue salvatrice.

Face à cette situation critique, le Ministère des affaires locales a appelé à prendre des mesures draconiennes pour la lutte contre l'expansion de ce virus (circulaire 06 du 16 Mars 2020).

Dans ce contexte, et dans le cadre d'une action d'urgence, le projet IPDLI a conçu un programme de sensibilisation sur les mesures préventives contre le COVID-19 financé par l'Union Européenne et mis en œuvre avec l'appui de « la direction générale de l'inspection de la médecine du travail et la prévention professionnelle » (Ministère des affaires sociales) et l'expertise du Dr. Halim Hamzaoui, notre spécialiste Santé et Sécurité au Travail.



► Circulaire 06 du 16 Mars 2020 - Ministère des Affaires Locales

II-PROGRAMME D'URGENCE - COVID-19 :

Le programme est réparti sur quatre axes principaux:



► COVID-19 Réponse de l'EIP à la crise en Tunisie

► 1. Communication & prévention :

Le développement de supports de communication, au profit des 5 gouvernorats d'intervention du projet IPDLI (12 communes), est répartis comme suit :

• Conception et impression d'affiche de prévention :

- 100 affiches en arabe et en français (mesures préventives générales)
- 100 affiches pour les agents de propreté qui sont exposés en permanence à un risque de contamination.

Le gouvernement tunisien représenté par le Ministère des affaires locales, inspiré par la démarche pilote du projet IPDLI, a généralisé le premier axe de sensibilisation, sur les 24 gouvernorats (350 communes) en imprimant 14000 affiches (financé par l'Union Européenne) répartis comme suit :

- 7000 Affiches en arabe et en français (mesures préventives générales)
- 7000 affiches pour les agents de propreté qui sont exposés en permanence à un risque de contamination.



► Distribution des affiches de prévention au profit des agents en charge de la collecte des déchets ménagers

• Conception et distribution d'un guide de bonnes pratiques SST au profit des ouvriers en charge de la collecte des déchets ménagers:

A la demande du Ministère des affaires locales et dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail et la promotion des normes de santé et sécurité des travailleurs pour les ouvriers en charge de la collecte des déchets ménagers, l'OIT avec l'appui technique de Dr. Halim Hamzaoui est en cours de conception d'un guide SST, dont la promotion se fera en collaboration avec la fédération des ouvriers des communes sous tutelle de l'UGTT (Union Générale Tunisienne du Travail)

► 2. Sessions de sensibilisation :

L'organisation de sessions de sensibilisation assurées par l'équipe du projet IPDLI en collaboration avec Dr. Monia Trabelsi de « la direction générale de l'inspection de la médecine du travail et la prévention professionnelle » au profit :

- Des élus des communes
- Des fonctionnaires et administrateurs des services de l'état civile, qui sont en contact direct avec les citoyens
- Des ouvriers des communes, qui manquent d'équipement de prévention de base
- Des ménages des 12 communes d'intervention du projet IPDLI, les ouvriers des chantiers et les PME.
- Des membres des coopératives (financées par le projet AZD et IPDLI) et des femmes rurales



► Session de formation au profit des ménages - Commune de Balta -Bouaouen.



► COVID-19 Réponse de l'EIP à la crise en Tunisie

► 3. Etudes et évaluation :

En appui à la cellule de crise du Ministère des affaires locales, 3 agents de l'équipe du projet IPDLI, participent dans les sous-groupes des cellules (**Appui communication - Appui technique et institutionnel**) et ils assurent la coordination du sous-groupe, (**Appui logistique d'urgences**).

A la demande du Ministère, l'OIT était appelée à intervenir comme suit :

- La conception et la mise en place d'une enquête, auprès des 350 communes, dédiée à évaluer le rôle des communes dans la lutte contre la propagation de la pandémie du COVID-19 en Tunisie. En effet, cette enquête va permettre de recenser les moyens disponibles, les mesures apportées et les défis rencontrés dans la situation actuelle. Ce diagnostic servira à rationaliser l'évaluation de la situation et prendre les mesures adéquates.
- La mise à jour de l'inventaire physique des moyens logistiques disponibles et mis à la disposition des communes pour la lutte contre la propagation du virus.
- L'identification des besoins en appui logistique des communes.

► 4. Appui matériel :

▀ La situation est grave, on doit se concentrer sur ce qui est faisable dans l'immédiat ▀

Déclare Madame Fatma Moussa, chargée des projets « Appui à la décentralisation et développement territorial, emploi et formation professionnelle » à la Délégation de l'Union Européenne. En commun accord avec l'OIT et le Ministère des affaires locales, l'OIT a décidé d'appuyer 38 communes (il s'agit des communes soutenues par l'Union Européenne dans le cadre des deux projets menés par l'Organisation Internationale du Travail; **IPDLI (2018 - 2022)** et **AZD (2012 - 2017)** par l'acquisition de :

- 572 kits d'équipements de protection individuelle pour les ouvriers en charge de la collecte des déchets ménagers.
- 114 kits de désinfection des espaces publics composés par (un pulvérisateur à dos de 15 litres et les équipements individuels des ouvriers en charge de la désinfection).
- 38000 litres de javel pur à hauteur de 1000 L/commune.



► Distribution de javel- Gouvernorat de Kasserine
Commune de Bouzguem.

Le gouvernement tunisien, dans cette démarche d'appui aux communes dans la lutte contre la propagation du COVID-19, a déployé un fond de 2 400 000 TND soit 800 000 euros. L'Union Européenne a déployé 3 149 000 TND soit 1 000 000 euros.

Un courrier a également été adressé aux autres partenaires techniques et financiers pour les inviter à suivre l'exemple de l'Union Européenne et de l'OIT, dans le soutien des collectivités locales. La GIZ et l'USAID ont répondu présents, avec un fond de 945 000 TND soit 300 000 euros de la part de la GIZ et 4 334 000 TND soit 1 377 000 euros de la part de l'USAID.



► COVID-19 Réponse de l'EIP à la crise en Tunisie

III - Leçons apprises :

Cet exercice pilote, mis en œuvre par l'OIT, nous a permis d'identifier les points suivants :

► L'affirmation de l'appui de l'OIT aux partenaires institutionnels :

Cette initiative a permis d'identifier un réel besoin de formation sur la gestion des crises, la participation active des élus face à ces crises, notamment l'identification des facteurs de risque, l'achat des équipements nécessaires et la mise en œuvre de protocoles applicables en cas de crise survenue.

► De mettre en exergue le rôle essentiel des collectivités locales :

Les collectivités locales sont les institutions les plus proches des citoyens, ainsi, elles peuvent jouer un rôle crucial dans la sensibilisation, également dans la prise des décisions préservant l'intérêt collectif.

► Le besoin de Renforcement des compétences :

La nécessité de programmer des séances de sensibilisation au profit des ouvriers en charge de l'assainissement des espaces publics, notamment quant au mode d'emploi des équipements de désinfection et les bonnes pratiques à appliquer.

► L'appui à la réorganisation des chantiers notamment en matière de SST :

Un besoin imminent d'améliorer les conditions de travail dans les chantiers d'infrastructure en veillant à ce que les PME aménagent dans leurs sites, des espaces salubres pour les ouvriers et prévoient de l'eau et des produits de nettoyage indispensables au bon déroulement des travaux.

► Vulgarisation des normes de la Santé et Sécurité des Travailleurs :

Le projet IPDLI a déjà organisé deux formations SST, dans ce sens (WIND - WISCON) au profit des PME dans les secteurs agricole et BTP.

Cet exercice a révélé un réel besoin de multiplier cette expérience, de former d'autres agents sur ces outils afin de développer ces approches.

► L'aspect genre:

Les femmes sont au centre de l'économie dans le milieu rural, d'où la nécessité d'adapter les programmes de sensibilisation et de formation à leurs disponibilités et à leurs niveaux.



► Chantier école de construction



► Formations SST (WIND-WISCON) dans le cadre du projet IPDLI

